



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'ESSONNE

Place Raymond Gombault 91540 ORMOY
Tél : 01 64 57 11 81 – E-mail : departement91-secretaire@ffvelo.fr
Site : <http://cyclotourisme91.free.fr>

Le bureau est ouvert les Lundi et vendredi de 9 h à 12 h et mardi et jeudi de 14 h à 19 h 30

OrmoY, le 26 octobre 2020

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES CLUBS DU JEUDI 03 SEPTEMBRE 2020.
SALLE DES FETES D'ORMOY.

Comité directeur :

Présents : Philippe Chamiot-Clerc, Cécil Delmotte, Henriette Derubé, Michel Le Rouzic, Daniel Mauger, Patrick Perello, Christian Proponet, Patrick Tourette.

Absents excusés : Josette Fernand, Philippe Marie, Emilie Marlière, Annie Rayrat, Bernard Thibault.

28 Clubs présents, 7 Clubs excusés.

Ordre du jour :

- 1.- Organisations des Clubs du 2^e semestre 2020 et calendrier 2021.
- 2.- Utilisation de Suricate (en remplacement des fiches FAIDAIR).
- 3.- Numérisation des demandes de récompenses (pour 2021).
- 4.- Formations 2^e semestre 2020 et 1^{er} semestre 2021.
- 5.- Réunion/formation des délégué(e)s sécurité.
- 6.- Subvention ANS et aides fédérales.
- 7.- Aménagements cyclables temporaires.
- 8.- Savoir rouler à vélo (SRAV).
- 9.- Lancement de l'opération Sport de Nature par le Conseil Départemental 91 (CD 91).
- 10.-Renouvellement du bureau du CoDep.
- 11.- Questions diverses et la parole aux clubs.

Le Président Christian Proponet ouvre la séance à 20H30.

1.- Organisations clubs 2^e semestre 2020 et calendrier 2021.

Les organisations des clubs ainsi que le calendrier des randonnées ont été perturbés par la crise sanitaire. Il est à noter que pour le 2^e semestre, des clubs ont eu le courage de maintenir leur

randonnée, malgré les précautions à prendre pour respecter les règles sanitaires. Qu'ils en soient remerciés.

Les annulations de randonnées sont :

Athis-Mons (route) 06/09, Yerres (route) 13/09, Breuillet (VTT) 13/09, Yerres (VTT) 20/09, Les Granges-le-Roi (VTT- verte tout terrain) 14/10, Massy (route) le 01/11.

Sont encore programmées à ce jour :

- du 12/09 au 13/09, Toutes à Sully organisé par les féminines du CoDep.
- Le 27/09 : Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Virades et Jean Racine) et Le Coudray-Montceaux (route et VTT) et Gif-sur-Yvette (virades)
- Le 4/10 : Chilly-Mazarin (route + cyclodécouverte).
- Le 11/10 : Morigny-Champigny (route) et Gif-sur-Yvette (octobre rose)
- Le 15/11 Oncy/école (VTT).
- 2 randonnées seront organisées dans le cadre de « Vivons Vélo » (partenariat avec AG2R), cyclo-découvertes avec parcours famille orientées tourisme : le 19 septembre à Milly-la-Forêt (nombre de participants limités à 50) et le 10 octobre à Corbeil-Essonnes (cette dernière a été annulée par AG2R après la réunion).

Calendrier 2021 : tout est validé au niveau fédéral, 1 seule fiche sert aux randonnées organisées par le club le même jour pouvant amener à avoir route + VTT + Marche mais 1 seul tarif sur la même fiche.

II.- Utilisation de Suricate (remplacement des fiches FAIDAIR).

C'est une application que l'on peut télécharger sur le portable (appli sur Smartphone) elle vient remplacer les fiches FAIDAIR ; Elle est valable sur tout le territoire. Informations à diffuser dans vos clubs : tous les licenciés peuvent/doivent être acteurs.

III.- Numérisation des demandes de récompenses (pour 2021).

À compter d'août 2020, mise en place d'un système informatique de saisie directe sous Intranet des demandes de récompenses, quel que soit le titre demandé.

Pour l'année 2020 : demande effectuée avec support papier ; En 2021, le support papier ne sera pas recevable.

Mode opératoire : il faut aller sur la fiche du licencié, cliquer sur l'onglet « récompenses » puis suivre la procédure pour une nouvelle récompense.

IV.- Formations 2e semestre 2020 et 1er semestre 2021.

Michel Le Rouzic nous informe des stages de fin d'année :

Fin du stage **initiateur** les 26 et 27 septembre à Linas-Monthléry. (Après réunion, reporté aux 5-6/12).

Pas de stage **moniteurs** : pas de candidats.

Pour le 1^{er} semestre 2021, possibilité d'un stage **animateur** (janvier/février). Pour cela, interroger le CoDep suivant vos besoins.

Une formation **dirigeant**, animé par Christian Proponet aura lieu en novembre au siège fédéral.

V.- Réunion/formation des délégué(e)s sécurité (DS).

La réunion des délégué(e)s sécurité animée par Patrick Tourette aura lieu le samedi 17 octobre à la MDCS de Mennecey. Participants : les délégué(e)s sécurité des clubs et en cas de non désignation d'un DS, le président du club.

Ordre du jour prévisionnel : Comment sensibiliser les personnes, aller devant les magasins de sport pour informer sur les règles de sécurité afin de circuler à vélo en toute sécurité. Code de la route, communiquer et partager...

VI. -Subvention ANS et aides fédérales.

1- **Subventions ANS 2020 :**

* **CoDep** : 9000 €

* **Club** : AC Sénart (Montgeron) - développer l'accueil pour tous (1500 €) c'est la seule demande essonnoise sur 11 demandes franciliennes et sur 60 clubs essonnais.

2- **Aides fédérales** : activités des clubs très perturbées par la pandémie, mais le système d'aide reste en vigueur.

VII.- Aménagements cyclables temporaires.

C'est une opération liée au déconfinement pour désengorger les transports publics et les axes routiers, réalisée par les villes et les communautés d'agglomération dans l'urgence avec parfois peu de concertation associative.

* CPS (Paris Saclay) a joué le jeu : nombreuses vidéo-conférences avec le mouvement associatif – 3 axes de rabattement sur Massy, puis coulée verte jusqu'à Paris.

* GOSB (Grand Orly Seine Bièvre) ; balisage dans Morangis supprimé en juillet.

* GPS (Grand Paris Sud) : pas de concertation - mise en place de voies séparées Vélos-Voitures-suppression des voies séparées fin août suite aux embouteillages induits.

VIII.- Savoir rouler à vélo (SRAV).

En Ile-de-France, c'est 300 Clubs qui peuvent intervenir auprès des scolaires. Cette activité est dans la continuité des actions BER initiées en 2008 en Essonne. Le programme a été revu pour la prise en compte de la globalité du programme Savoir Rouler à Vélo (3 modules représentant environ 12 H).

A ce jour la situation est la suivante :

- 6 classes à Bondoufle (prévision mars avril).
- 1 classe CM1 à Boissy-sous-Saint Yon (prévision octobre novembre phases 1 &2) phase 3 au printemps 2021.
- 2 classes CM2 à Ormoy (prévisions octobre – novembre phases 1&2) Ecole pas motivée pour l'instant pour la phase 3 du fait des risques liés à la circulation et du peu d'encadrants.

IX.- Lancement de l'opération Sport de Nature par le Conseil Départemental 91 (CD 91).

Cette première a eu lieu dans la forêt des Grands Aaux à Champcueil le 31 août dernier.

A cette occasion le CD 91 a édité un guide recensant les structures des sports de nature.

En ce qui concerne la discipline vélo et VTT : seuls 13 Clubs et le CoDep ont signalé leur volonté de figurer dans le guide en donnant leurs adresses : (Ollainville – Savigny – Les Ulis – Viry – Renard'Yerres – Saulx – Morigny-Champigny – Briis-sous-Forges - St Germain- les-Arpajon – Menecy – Villabé – Villebon).

X.- Renouveau du bureau du CoDep.

Lors des prochaines élections à l'Assemblée Générale du 30 janvier 2020, de nombreux postes seront à pourvoir à savoir : Président, Formation, Trésorier, Jeunes, VTT...A noter que les titulaires resteront, mais en second rideau, pour coacher les nouveaux arrivants.

XI.- Questions diverses et la parole aux clubs.

a) Assurance : En juin 2020, Allianz a proposé à la fédération une augmentation de 40 % sur le contrat, applicable au 01 janvier 2021 ; compte tenu de cette augmentation très importante, la fédération a cherché une solution : c'est AXA qui prend le relais avec seulement 10 % d'augmentation. MAIS cette augmentation sera prise en charge sur les fonds propres de la Fédération, de telle sorte que ce soit transparent pour le licencié. Les cotisations resteront donc inchangées pour 2021. Un appel d'offres sera lancé en 2021 pour le contrat à partir de 2022.

b) Kits de communication 2020 : commandés par les Clubs en juillet, ils sont disponibles.

c) Rando permanente : Le club de l'UC Arpajonnaise annonce qu'il envisage de créer une randonnée permanente sur le thème des arbres remarquables du département. La question posée concerne comment faire et où trouver les documents ? Voir sur le site fédéral ou éventuellement se rapprocher de Michel Le Rouzic qui a créé la rando permanente du CoDep 91.

Fin de la séance à 22H35.

Le Secrétaire

Cécil Delmotte

Le Président

Christian Proponet